

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 305 Alimentation animale et éthologie et bien-être			
Code	AGTA3B05	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laetitia GIORDANO (laetitia.giordano@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Connaitre les besoins éthologiques et alimentaires des animaux est primordial pour toute personne travaillant avec ceux-ci. Cette unité d'enseignement a pour but de former l'étudiant à répondre au mieux à ces différents besoins et à pouvoir déceler les troubles tant comportementaux que d'origine alimentaire, pour la plupart des espèces domestiques et de rente. Enfin, l'alimentation animale permet également de prévenir ou de traiter certaines pathologies, il est important qu'un futur assistant vétérinaire, soigneur ou technicien animalier soit familiarisé avec ces notions.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**

- 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
- 1.3 Participer à la vulgarisation
- 1.4 Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés

Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

- 5.2 Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- 5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé

Compétence TA **Assurer la santé et le bien-être des animaux de rente, d'élevage, de laboratoire, de compagnie et en captivité**

- TA 6.1 Adapter l'alimentation des animaux en fonction de leurs besoins
- TA 6.2 Mettre en place un environnement adapté aux spécificités et aux besoins des animaux tout en respectant la législation en vigueur
- TA 6.3 Assister le médecin vétérinaire dans l'exercice de sa profession et dans le respect de la législation en vigueur
- TA 6.4 Participer à la mise en œuvre des conditions nécessaires au déroulement de la reproduction et de l'élevage des animaux

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

- Identifie les principaux régimes alimentaires des animaux vus au cours

- Identifie les objectifs et fonctions du nourrissage des animaux vus au cours
- Décele l'influence du nourrissage sur l'état de santé et l'évolution de la taille et du poids des animaux vus au cours
- Adapte l'alimentation des carnivores domestiques selon leur état de santé
- Etablit la quantité et le rythme journalier de distribution de la nourriture des animaux vus au cours
- Identifie les processus de transformation de l'alimentation pour animaux domestiques
- Assure la conservation des aliments
- Décrit les principaux comportements animaux dans leur milieu naturel ou en captivité
- Etablit l'importance du bien-être animal
- Identifie et définit les comportements déviants des animaux
- Propose des pistes de solutions adéquates face à un comportement anormal
- Mène à bien un travail de recherche bibliographique en équipe et l'expose clairement

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : AGTA2B05

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA3B05·	305 Alimentation animale et éthologie et bien-être	60h / 6 C
-----------	--	-----------

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Alimentation animale 2	24 h
Ethologie et bien-être 2	36 h

Contenu

PARTIE 1: ALIMENTATION ANIMALE

- Les besoins nutritionnels du chien et du chat selon différentes pathologies fréquentes (Insuffisances rénale, cardiaque et hépatique, obésité, diabète, convalescence, ...)
- Notions de rationnement des animaux de rente
- Notions de nutrition des rongeurs et autres animaux de laboratoire, des nouveaux animaux de compagnie (NAC) et du cheval
- Notions de nutrition de diverses espèces d'animaux sauvages

PARTIE 2: ETHOLOGIE ET BIEN-ETRE

- Rappel sur le bien-être animal
- Explication des différents systèmes comportementaux
- Ethogramme espèce par espèce (chien, chat, cheval, bovin, mouton, lapin, porc, volaille,...)
- Besoins éthologiques d'espèces sauvages
- Les comportements anormaux espèce par espèce et les solutions qui peuvent être apportées

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral

Présentation power point

Vidéos

Articles scientifiques (y compris en anglais)

Recherche personnelle et présentation des étudiants

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses régulières sous forme de quiz

L'apprentissage de certaines parties du cours sera actif pour les étudiants car il leur sera demandé de réaliser un travail de groupe sur un sujet bien précis. La présentation de ce travail se fera oralement à l'aide de projection de diapositives PPT et sera évalué.

Sources et références

ALIMENTATION ANIMALE

Cours de nutrition animale - Drs M. Diez et L. Istasse - Faculté de Médecine Vétérinaire - ULg
 Encyclopédies de nutrition clinique féline et canine - P. Pibot, V. Biourge, D. Elliott - Royal Canin
 INRA, Productions animales, 2007, volume 20 (2): Alimentation des ruminants.
<https://www6.inra.fr/productionsanimales/2007-Volume-20>

Nutrition et alimentation des chevaux - W. Martin Rosset - 2012 - QUAE

L'alimentation du chien et du chat - M. Collin - Guides pratiques ASV

ETHOLOGIE ET BIEN ETRE

- Cours d'éthologie générale, JM Giffroy, 2007-2008, FUNDP Namur.

- Cours d'éthologie appliquée aux animaux domestiques, M. Vandenheede, B. Nicks, 1998-1999, ULg.

- INRA Productions animales - Bien-être animal, 2007, volume 20 (1).
<https://www6.inra.fr/productionsanimales/2007-Volume-20>
- Stereotypic animal behaviour. Fundamentals and applications to welfare, G. Mason and J. Rushen, 2nd edition, 2006, CABI.
- Observing animal behaviour. Design and analysis of quantitative data, S. Dawkins, 2007, Oxford University Press.
- Recent advances in companion animal behaviour problems, K.A. Houpt, Animal Behavior Clinic, College of Veterinary Medicine, Cornell University, New York, USA

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Diapositives PPT disponibles sur ConnectED, à compléter durant l'exposé
- Présentations PPT des étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de présentation orale équivalent à 10% de la cote finale au Q1 (à réaliser soit dans le cadre de la partie alimentation animale ou de la partie éthologie et bien-être).

Epreuve écrite intégrée des 2 activités d'apprentissage au Q1 valant pour 90% de la cote finale.

L'évaluation au Q3 constituera uniquement l'épreuve écrite (représentant dès lors 100% de la cote).

L'épreuve écrite sera constituée de 2 parties: La première constituée des compétences socles et des notions essentielles de base que l'étudiant doit impérativement maîtriser. La seconde partie de l'épreuve, quant à elle, évalue des compétences plus spécifiques et des notions de dépassement. L'étudiant doit obtenir une valeur supérieure ou égale 50% de la cote de la première partie de l'évaluation. Si tel n'est pas le cas, la seconde partie de l'épreuve ne sera pas prise en considération dans la cote finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'UE est validée si l'étudiant obtient au moins 10/20 à la cote de l'UE. Si l'UE est non validée, sa note fera l'objet d'un avis favorable ou défavorable par le jury d'UE au regard des compétences visées. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou la non validation finale de l'UE. L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).